

**L'AMOUR CONJUGAL SOUS L'ANGLE  
SOCIOLOGIQUE : DES PRATIQUES À  
LA THÉORIE**

**Hélène Belleau, Chiara Piazzesi, Annabelle Seery**

Notes de recherche / *Working paper*, n° 2020-01

CENTRE

**URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**



# **L'AMOUR CONJUGAL SOUS L'ANGLE SOCIOLOGIQUE : DES PRATIQUES À LA THÉORIE**

**Hélène Belleau, Chiara Piazzesi, Annabelle Seery**

Ce rapport a été publié en anglais dans la revue Canadian Journal of Sociology : Belleau, H., Piazzesi, C. et A. Seery (2020), « Conjugal love from a sociological perspective : Theorizing from observed practices », Canadian Journal of Sociology, vol.45, no.1, p.23-46. <https://journals.library.ualberta.ca/cjs/index.php/CJS/article/view/29434/21505>

Institut national de la recherche scientifique  
Centre Urbanisation Culture Société  
Montréal

Juin 2020

**Hélène Belleau**

INRS-UCS

[helene.belleau@ucs.inrs.ca](mailto:helene.belleau@ucs.inrs.ca)

**Chiara Piazzesi**

UQÀM

[piazzesi.chiara@uqam.ca](mailto:piazzesi.chiara@uqam.ca)

**Annabelle Seery**

INRS-UCS

Centre Urbanisation Culture Société

Institut national de la recherche scientifique

385, Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000

Télécopieur : (514) 499-4065

[www.ucs.inrs.ca](http://www.ucs.inrs.ca)

## **Résumé**

Cet article propose une réflexion sociologique sur l'amour conjugal contemporain d'un point de vue théorique et empirique. À partir de données recueillies sur les arrangements financiers de personnes vivant en couple et de la littérature sociologique sur l'amour, les auteures dégagent une sémantique de la conjugalité contemporaine illustrée par huit « règles de sens », mobilisées par les acteurs pour répondre aux défis des relations intimes. L'analyse permet d'observer les décalages entre différentes logiques amoureuses d'une part, et de l'autre entre les logiques de l'amour et les réalités sociales. Les propos des conjoints révèlent l'intégration d'éléments qui tiennent de logiques divergentes dans un même univers de sens : des règles de sens favorisant l'idéalisation mythique conjuguées à celles organisées autour des images du travail sur la relation, de la communication thérapeutique et de la prise en charge entrepreneuriale de la relation. Cette analyse empirique conduit les auteures à cerner une double confusion dans la littérature contemporaine sur l'amour et les couples.

### **Mots clés :**

Amour, relations conjugales, sémantique, sociologie, pratiques

---

## **Abstract**

This paper presents a sociological reflection on contemporary conjugal love, both from an empirical and a theoretical point of view. Drawing on analyses of data regarding financial arrangements between partners forming a couple, as well as on sociological literature on love, we present a semantics of contemporary conjugality consisting of eight "meaning rules", through which social actors respond to the challenges of intimate relationships. Our analysis reveals a gap between different logics of love on the one hand, between logics of love and social realities on the other hand. Partners' utterances show an integration of elements stemming from opposite logics: meaning rules fostering mythical idealisation are combined with those regarding images of relationship work, therapeutic communication, and the entrepreneurial taking over the relationship. This empirical analysis also allows us to tackle a double confusion in contemporary sociological literature on love and couples.

### **Key Words:**

Love, conjugal relationships, semantics, sociology, practices



## INTRODUCTION

La littérature sociologique sur l'amour dans les sociétés occidentales s'est largement interrogée sur les imaginaires amoureux qui gouvernent les expériences et les conduites intimes des acteurs. Cet article s'inscrit dans la foulée de ces recherches visant à décrire les sémantiques dominantes de l'amour dans les sociétés occidentales contemporaines. Il vise notamment à circonscrire certains éléments de la sémantique amoureuse sur la base de laquelle les partenaires construisent, par leurs pratiques, leurs pensées et leurs discours, une conjugalité hétérosexuelle stable de longue durée, qu'il s'agisse d'un mariage ou d'une autre relation impliquant un engagement équivalent. Par « sémantique » nous entendons un répertoire organisé et structuré, historiquement constitué, de règles de sens (Luhmann 1997; 1982). Ces règles de sens ne sont pas nécessairement énoncées en tant que telles par les personnes. Elles sont plutôt une abstraction formulée par les sociologues, d'abord sur la base de l'observation de régularités dans les discours et dans les conduites des personnes, et ensuite à partir des représentations socialement disponibles (produits culturels, médias).

Notre contribution permet d'observer à la fois les décalages entre différentes logiques et ceux entre logiques de l'amour et réalités sociales telles que les hauts taux de divorces, la monogamie en série, les inégalités de genre dans la division du travail et dans les conséquences des ruptures. À partir de couples que nous avons rencontrés, il a été possible de documenter la coexistence de règles de sens qui s'inscrivent tantôt dans une forme d'idéalisation mythique et tantôt dans la logique de l'entrepreneuriat amoureux : la finitude des relations amoureuses rendue invisible, l'affaiblissement de l'idée de choix au profit de celle du destin dans la sélection du conjoint et l'injonction au don désintéressé de soi sont autant de règles de sens qui se conjuguent désormais à la mythologie du travail incessant des conjoints sur le couple, de la communication comme salut du couple et ainsi de suite. Bref, des logiques apparemment contradictoires contribuent conjointement à l'effort de stabilisation de l'union intime. L'usage social de l'argent au sein des couples sert ici de révélateur des conceptions. L'analyse montre que ces logiques amoureuses sont parfois mobilisées afin de motiver et justifier des conduites qui s'éloignent des comportements attendus d'après un modèle économique de rationalité.

Cette analyse s'appuie sur les propos de personnes vivant en couple, recueillis lors d'entrevues individuelles portant sur les discours et les pratiques, notamment financières, de conjoints hétérosexuels au Québec. Les entrevues ont eu lieu dans le cadre de quatre recherches réalisées au Québec entre 2005 et 2012 (160 entrevues qualitatives, 2 h en moyenne), dont le dénominateur commun était une série de questions ouvertes sur les dynamiques économiques entre conjoints et sur les représentations du couple. Âgées entre 22 et 62 ans, les personnes enquêtées vivaient en couple et ont été recrutées par une vingtaine d'interviewers (17 femmes et 3 hommes) et par une multitude de moyens (bouche à oreille, organismes communautaires, etc.) principalement dans les grands centres urbains (Montréal, Québec, Trois-Rivières) et en périphérie, mais aussi dans des secteurs plus ruraux (Montérégie; Laurentides; Lanaudière, Bas-St-Laurent).

Afin d'avoir accès à une variété de points de vue, les variables suivantes ont été prises en compte dans les quatre échantillons : sexe; statut matrimonial (une moitié de conjoints mariés, l'autre moitié de couples en union libre); statut parental (avec ou sans enfant); statut socio-économique par le biais de la scolarité (diplôme secondaire, collégial et universitaire) et parfois aussi du lieu de résidence. Les répondants vivant en union libre devaient avoir trois ans de vie commune ou un enfant afin de comparer des couples ayant un parcours similaire (Villeneuve-Gokalp 1990). Bien qu'aucune entrevue de couple n'ait été réalisée, dans une trentaine de cas, les deux conjoints d'un même couple ont été rencontrés séparément. Toutes les entrevues ont été transcrites et codées intégralement.

Cette analyse secondaire comprend un certain nombre de limites. Ayant rencontré exclusivement des individus vivant en couple, la présente analyse peut avoir négligé les représentations de la conjugalité qui auraient été énoncées par des individus ne vivant pas en couple. Comme nous le verrons, à l'exception du genre, les différentes variables prises en compte (âge, scolarité, statut parental, etc.) dans la constitution de l'échantillon n'ont pas permis de faire émerger des différences lors des analyses. Il s'agit sans doute d'une autre limite de notre enquête.

Nous débuterons par une définition de la sémantique amoureuse, pour ensuite faire le point sur la littérature sociologique et les débats en son sein. Ensuite nous présenterons les huit « règles de sens » que nous avons dégagées du matériau. Finalement, à partir de nos analyses, nous discuterons de certaines confusions présentes dans la littérature en sciences sociales, des confusions qui révèlent l'importance des études empiriques dans ce domaine.

## **Sémantique amoureuse**

La sémantique amoureuse est un ensemble structuré de règles de sens, c'est-à-dire un répertoire cohérent de symboles, de significations et narrations qui définissent les lieux, les moments, les identités, les rôles, les discours et les conduites liés à l'amour (payer la facture au resto, tenir la main de quelqu'un, embrasser sur la bouche, se « sacrifier », écrire une lettre d'amour, emménager ensemble, etc.). Ce répertoire est historiquement constitué et sujet au travail de l'histoire : un ensemble de liens de « sens » est partiellement cristallisé par la répétition et en vient à être constitutif des règles de sens par lesquelles on identifie « l'amour » (Luhmann 1997: 76). En même temps, ce système d'interprétation est en évolution constante, sous l'impulsion du travail de production discursive et pratique de la société et, plus spécifiquement, des médias de communication. La sémantique amoureuse est socialement disponible, principalement par le biais des différents produits culturels (proverbes, maximes, histoires, romans, téléseries, films, peintures, etc.) et des médias de masse (Luhmann 1982; Evans 2003; Reinhardt-Becker 2015; Raghu 2015). Les règles de sens qui structurent la sémantique amoureuse présélectionnent les possibilités d'interprétation par rapport à une situation, à un geste, à un contexte, à une expression, etc. Par conséquent, ces règles définissent et stabilisent les attentes légitimes envers autrui comme envers soi-même. Fonctionnant sur une base partagée et généralisée, ces règles permettent ainsi la compréhension et la constitution de relations. De plus, comme nous le montrerons, elles renvoient les unes aux autres en formant un ensemble cohérent.

Parmi ces règles de sens de l'amour, et particulièrement par rapport à des contextes de conjugalité durable, nous en avons dégagée huit principales, qui seront détaillées par la suite : 1) la fiction de la durée; 2) l'amour comme destin, ou le caractère involontaire de l'amour; 3) l'amour comme travail, ou l'investissement continu dans la relation; 4) l'impératif de la communication; 5) le don de soi et le désintéret; 6) la réciprocité différée; 7) la confiance et 8) la fidélité. Organisée autour de ces règles, la sémantique amoureuse fonctionne alors comme un répertoire de « scénarios » (Simon et Gagnon 2002) généraux et socialement accessibles, qui sont adaptés et donc « recréés » par les acteurs dans les situations concrètes de leur vie amoureuse et intime : les acteurs tissent ainsi la trame de leurs propres « histoires d'amour » (Averill et Boothroyd 1977 ; Jackson 2003 ; Kauffman 2002). Autrement dit, la temporalité indéterminée des éléments sémantiques, qui sont tirés des récits, proverbes, contes, romans, métaphores de la tradition, les rend immédiatement disponibles pour un usage paradigmatique (Ricoeur 1984) : ils fonctionnent alors comme des règles de sens qui conseillent aux acteurs comment interpréter les situations de la vie ordinaire et comment organiser leurs attentes par rapport à autrui.

Luhmann (1982) et d'autres auteurs (par exemple Tyrell 1987 ; de Rougemont 1972) ont fourni des reconstructions de l'évolution historique de la sémantique amoureuse occidentale et de ses différentes configurations, allant de l'amour passion (16<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> siècle) à l'amour romantique (18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècle) et à l'amour-partenariat (20<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle). Aux différentes étapes de l'évolution



sémantique, des thèmes émergents remplacent les thèmes dominants de l'étape précédente. Ces contenus ne sont cependant pas nécessairement nouveaux et originaux, mais relèvent souvent d'une réorganisation de motifs déjà existants. Un exemple est l'idée de l'amour comme destin, donc du caractère involontaire de l'amour : déjà présente chez Platon et développée par l'amour courtois et l'amour passion, elle est également associée aux formes plus modernes de relation intime et conjugale, qui s'inscrivent plutôt dans la sémantique partenariale.

L'évolution de la sémantique a son propre rythme temporel, différent de celui de la société : ainsi, par exemple, la sémantique amoureuse peut tester des innovations qui ne sont pas encore intégrées dans les pratiques et dans les structures sociales, ou bien préserver des idées, des concepts, des expressions anciennes, « cachant » ainsi le changement social (Luhmann 1993: 7). Par exemple, tous les répondants rencontrés savaient que la majorité des couples d'aujourd'hui vivront une séparation. Or, comme nous le verrons, la règle de sens de la *fiction de la durée*, qui renvoient à une conception très ancienne de l'union conjugale, « cache » cette réalité sociale et conduit les conjoints à faire abstraction de l'éventualité d'une rupture. Un autre exemple est celui de la norme égalitaire qui caractérise les discours et pratiques des unions contemporaines. Paradoxalement, la règle de sens *du désintérêt et de l'altruisme* encourage les conjoints à taire les inégalités économiques même si ceux-ci les perçoivent très clairement au sein de leur ménage. Cette règle conduit les conjoints à tenir pour acquis que l'autre ne valorisera pas ses intérêts au détriment des nôtres (Henchoz 2014: 32). C'est pourquoi, il ne faut pas confondre la sémantique amoureuse avec une description détaillée de la réalité des pratiques et des discours des acteurs. L'absence relative de base empirique aux positions de certains sociologues théoriciens de l'intimité, dont par exemple Giddens (1992), peut induire une confusion de ce genre : on a l'impression de décrire les pratiques, alors que dans les faits, on décrit l'imaginaire amoureux dominant (Jamieson 1999 ; Piazzesi 2014). Ainsi, notre théorisation emprunte le chemin inverse en dégagant des propos des acteurs des motifs et des « règles » ayant une valeur de « généralité ».

### **La sémantique contemporaine de l'amour dans un contexte de conjugalité**

Au sein de la littérature sociologique sur les imaginaires amoureux dominants dans les sociétés occidentales contemporaines, nous pouvons dégager trois positions principales (van Hooff 2013). En premier lieu, nous avons les tenants de la thèse de la détraditionnalisation comme émancipation. Selon Beck et Beck-Gernsheim (2001; 1995), l'amour se serait « individualisé » grâce à la libération accomplie du joug des anciennes références normatives : les individus en couple et en famille auraient désormais la possibilité de négocier leurs propres références normatives, taillées sur mesure, changeables, provisoires. Dans *The Transformation of Intimacy* (1992), Giddens affirme que le modèle de l'amour romantique aurait été remplacé par celui de la « relation pure », dans lequel deux partenaires, indépendants et égaux, ne poursuivent la relation que le temps qu'elle contribue à l'épanouissement de chacun. On peut attribuer la popularité des thèses de Giddens au sein de la littérature scientifique au fait qu'elles semblent bien correspondre à l'idéal normatif moderne (Piazzesi 2014), ainsi qu'aux positions théoriques des sociologues qui qualifient de « liquides » les sociétés contemporaines (Bauman 2004). Le « démariage » (Théry 1993) ou la « désinstitutionnalisation » du mariage (Cherlin 2004; Coontz 2005) s'est accompagnée d'une multiplication des formes de conjugalité socialement acceptables. Celles-ci semblent confirmer les thèses de Giddens (1992) et Bauman (2004) qui y perçoivent une dé-solidification des liens amoureux. D'autres phénomènes tels que le « polyamour » ou les relations plus ou moins éphémères<sup>1</sup> semblent aussi pointer dans le même sens.

---

<sup>1</sup> Sur les frontières de la monogamie, voir Frank et DeLamater (2010).

Dans une continuité avec cette première position, les tenants de la deuxième position soutiennent une lecture de la modernisation comme effritement des liens et des formes d'engagement qui rendaient possible l'amour et son inscription dans la conjugalité durable. « Colonisé » (Musiat 2013) par les logiques de la rationalité instrumentale, du capitalisme néolibéral (Illouz 1997 ; 2012), de la culture de la consommation, l'amour aurait perdu sa force connective et ne s'exprimerait que dans des relations éphémères et fragiles. La régression des institutions conjugales et des liens intimes durables serait alors due à la « fin de l'amour » (Hillenkamp 2009). La sémantique amoureuse dominante, encore principalement romantique, serait ainsi inséparable de celle de la consommation et de l'individualisation néolibérale.

S'ils suscitent beaucoup d'intérêt, peu de ces écrits reposent sur des bases empiriques. Des chercheurs de plusieurs horizons ont souligné le fait que les théoriciens, théoriciennes des deux côtés n'ont pas pris en compte la force d'inertie exercée par la persistance d'agencements, des valeurs et des rôles traditionnels, surtout face aux contraintes matérielles et aux devoirs et aux responsabilités qui incombent aux conjoints, particulièrement lorsqu'il y a présence d'enfants (Cherlin 2004; Jamieson 1999). À l'instar d'autres chercheurs tels que Roussel (1989), Gross (2005), Cherlin (2004), Popenoe et Whitehead (2001) et sur la base de nos études empiriques, nous observons une persistance d'éléments normatifs dans la sémantique amoureuse occidentale contemporaine, malgré les éléments de rupture qui consistent surtout en la diversification des liens intimes socialement acceptés et des engagements « sérieux » et moins « sérieux » au cours de la vie d'une personne (Giraud 2017). Malgré les transformations passées et en cours, il nous apparaît que l'imaginaire traditionnel de l'amour occupe encore une place importante dans les rapports sociaux en occident, imaginaire qui est véhiculé autant par la littérature, les téléromans, le cinéma que plus généralement dans les médias (Dowd et Pallotta 2000; Hefner et Wilson 2013; Reinhardt-Becker 2015). Il est aussi porté par des conseillers, des spécialistes (religieux, thérapeutes, psychologues, sexologues, journalistes, etc.) qui informent les membres d'une société des droits, responsabilités, et plus généralement des principes et des attentes qui doivent les guider (Jackson 2014 ; Blais *et al.* 2014). Si les liens se diversifient et se précarisent par rapport au passé, certains motifs sémantiques demeurent cependant centraux, tout en se conjuguant avec des motifs plus modernes, à l'allure autant entrepreneuriale que thérapeutique (Jonas 2007), et qui relèvent d'une autre logique d'idéalisation.

## **L'amour et ses « règles de sens »**

### ***La fiction de la durée***

Malgré tous les démentis de l'expérience contemporaine, où la fréquence des ruptures et la banalité du divorce ne cessent de rappeler la fragilité des unions, la fiction de la durée constitue une règle fondamentale du code de conduite et d'interprétation de l'amour : tant et aussi longtemps que cette idée n'entre en conflit avec les évidences et les contraintes de la réalité, la relation amoureuse est conçue comme étant stable et ayant une durée indéfinie. Cette règle de sens est l'héritage d'une longue tradition discursive qui fonde l'authenticité de l'amour dans sa capacité à durer : la stabilité du véritable amour n'est pas soumise aux changements du temps, ou des personnes (Luhmann 1982).

La fiction de la durée crée un angle mort dans le couple, qui se traduit en une négligence fondamentale, qui a été observée autant dans les discours que dans les pratiques des conjoints (Baker et Emery, 1993; Bowman, 2010; Williams, 2009) : très peu de conjoints anticipent les effets, les problèmes et les difficultés qui surviendraient dans l'éventualité d'une rupture. Nos recherches et celles d'autres auteurs sur la gestion de l'argent nous amènent à poser l'hypothèse que cette règle de sens conjugulée à d'autres (réciprocité différée, altruisme et désintérêt, confiance) limite parfois les revendications individuelles, mais aussi les « négociations » entre conjoints sur le plan légal et financier. Plusieurs auteurs signalent l'existence de perceptions

contrastées, mais peu ou pas discutées entre conjoints, et la présence d'écarts parfois importants entre les discours égalitaires, les pratiques et les effets de celles-ci (Jamieson *et al.*, 2002 ; Nyman, 1999 ; Pahl, 2005).

La difficulté à remettre en question la fiction de la durée s'explique notamment par la synergie entre la règle de sens elle-même et un double biais psychologique chez les acteurs. Le premier biais, nommé « above average effect », consiste à se croire moins susceptible de vivre certains événements négatifs que la plupart des gens, qu'il s'agisse d'un accident, d'une maladie, d'un divorce ou d'une séparation (Gigerenzer 1991; Higgins *et al.* 1997; Rachlinski 2003). Le second, le biais d'optimisme, joue quant à lui un rôle central dans le processus de construction de la vie conjugale. Ce biais fonctionne comme une prophétie auto-réalisatrice (Armor et Taylor 1998; Reece 2015; Sharot 2012) : les conjoints démontrent un optimisme démesuré en ce qui a trait à leur relation et se croient à l'abri d'une éventuelle rupture. Ceci les pousse à s'investir dans la relation et cet investissement contribue à son tour à solidifier la relation elle-même. A l'inverse, imaginer la fin de la relation risque d'amener les conjoints à se désengager et pourrait contribuer à conduire l'union vers la rupture.

On observe aussi ce biais d'optimisme lorsque les conjoints sont amenés à penser à la possibilité d'une rupture. Nombreux sont ceux qui demeurent convaincus que l'amour qu'ils se portent sera suffisant pour que la rupture se fasse à l'amiable et avec maturité (Belleau2011). Ils en ont pour preuve la qualité de leur relation actuelle, le nombre d'années de vie commune, la confiance réciproque, etc. Les propos de ce répondant expriment très bien cette idée : « Je le ferais de la façon la plus juste et généreuse possible si jamais on se séparait, parce que c'est quand même quelqu'un que j'aime, que je respecte, avec qui j'ai voulu avoir des enfants [...] Je pense que ça serait une entente à l'amiable de toute façon. » (Jacques)

La fiction de la durée s'observe également dans l'absence de mesures juridiques ou bancaires concrètes prises par les conjoints pour faire face à une éventuelle rupture : la plupart des conjoints se comportent effectivement comme si leur relation allait durer toujours.

### ***L'amour comme destin, ou le caractère involontaire de l'amour***

Cette règle stipule que l'amour ne dépend pas d'une décision consciente ou d'un acte de raison (Chaumier 1999; Henchoz 2008). On « tombe en amour » comme il nous arrive un accident, ainsi qu'en témoignent plusieurs images fréquemment employées dans le récit des débuts de relation amoureuse (Lemieux 2003; Schurmans et Dominicé 1997) : le « destin », le « coup de foudre », le « hasard », et même l'« âme sœur », qui laissent entendre que l'être aimé n'est pas choisi, mais qu'il était le seul possible<sup>2</sup> (Bergström 2013; Bozon et Héran 1987; Jackson 1993)<sup>3</sup>.

Couplée à la fiction de la durée, cette idée de l'amour involontaire rend l'anticipation d'une rupture non voulue, comme un décès, beaucoup plus acceptable que celle d'une simple séparation causée par le désengagement intentionnel. Ainsi, les couples en union libre rencontrés ont été

<sup>2</sup> Swidler (2001: 26) souligne la coexistence, chez ses répondants et répondantes issus de la classe moyenne Étasunienne, de deux sémantiques amoureuses apparemment contradictoires : selon la première, l'amour est un engagement volontaire; selon la deuxième, aimer ne relève pas de la volonté individuelle. Dans notre échantillon, nous avons observé essentiellement la seconde sémantique bien que les discours des répondants fassent aussi état de la règle de sens du l'amour comme travail ou de l'investissement continu dans la relation. Ces règles de sens conjuguées peuvent coexister et paraître aussi contradictoires.

<sup>3</sup> Il s'agit bien d'un lieu commun que les études sur l'homogamie contredisent en partie. L'homogamie renvoie au fait que les acteurs tendent à choisir un conjoint dans le groupe social (groupe professionnel, socio-économique, etc.) auquel ils appartiennent.

beaucoup plus nombreux à rédiger un testament qu'un contrat de vie commune<sup>4</sup>, ce dernier constituant l'aveu inadmissible que les conjoints pourraient décider de mettre un terme à leur relation (Belleau, 2011). Le testament au contraire est vu comme un geste altruiste, celui de prendre soin de l'autre même après la mort. Très rares aussi sont les conjoints qui disaient avoir prévu concrètement la possibilité d'une rupture (par de l'épargne, dans les arrangements bancaires, etc.) lorsque cette question leur était adressée. Comme la fiction de la durée, l'idée de l'amour comme destin relègue dans un angle mort le phénomène observable de l'instabilité conjugale.

### ***L'amour comme travail, ou l'investissement continu dans la relation***

Une troisième règle de sens incite à penser que la relation affective est le fruit d'un travail incessant. L'amour se construirait au quotidien, par un investissement soutenu de la part des conjoints et par des manifestations renouvelées d'engagement (Kruithof 1979; Mahlmann 1991; Luhmann 1982). Cet engagement exige des efforts conscients et constants afin de maintenir un climat harmonieux, propice à la communication, à la transparence et à la confiance. Alors qu'on tombe en amour sans l'avoir décidé, l'engagement subséquent repose quant à lui sur la réitération de la volonté de faire vie commune (Swidler 2001).

Au 19<sup>e</sup> siècle, la formation du paradigme romantique inclut l'idée que les personnes peuvent « travailler » sur leur relation pour la faire « fonctionner » : ce travail, qui déjà dans les manuels du 19<sup>e</sup> siècle revient principalement aux femmes (Mahlmann 1991), est le signe des bonnes intentions et de l'engagement des conjoints par rapport à leur amour. L'idée implicite est que, si on s'y engage *comme il faut*, il n'y a aucune raison intrinsèque que l'amour échoue – s'il échoue, on pourrait se demander si cela n'arrive à cause de la négligence des conjoints. Les recherches de Jonas (2007) montrent le déséquilibre genré sur lequel est axé le discours du « travail relationnel » : la littérature de conseils incite surtout les femmes à se faire « gestionnaires » du couple.

Au Québec, la norme de l'investissement continu semble aujourd'hui s'être retournée contre le mariage qui en était pourtant jadis l'expression : la promesse d'engagement réciproque des amoureux, lorsqu'elle prend la forme d'un acte officiel qui advient à un moment précis, une fois pour toutes, va à l'encontre du *leitmotiv* d'un investissement continu dans la relation (Bozon 2016)<sup>5</sup>. En raison de la souplesse du cadre juridique entourant la célébration du mariage au Québec, celui-ci prend toutes sortes de formes et s'apparente parfois bien plus à un rituel amoureux (mariage célébré chez soi, en toute intimité, dans des lieux bucoliques, etc.) qu'à un engagement public et pour la vie. Plusieurs répondants ont dit s'être mariés pour souligner dix, quinze ou vingt ans de vie commune, comme la littérature le souligne aussi (Girard *et al.* 2013). Le mariage est une autre façon d'entretenir et de raviver la flamme (Maillochon 2016). Cette femme mariée civilement depuis un an alors qu'elle vivait depuis deux décennies avec son conjoint exprime cette idée en termes d'engagement quotidien: « Je pense que tu peux être aussi engagé, en union libre, tout dépendant de tes croyances, tout simplement. (...) On a été heureux 20 ans de temps. Puis l'engagement au quotidien était présent aussi, autant qu'après le mariage. (...) » (Maryse) Avoir des enfants signifie pour plusieurs couples un engagement supérieur à celui

<sup>4</sup> Au Québec, les conjoints en union libre ont la possibilité de signer entre eux une entente qui permet de définir les obligations de chacun des conjoint-e-s **pendant la vie commune** et de prévoir, par exemple, ce qu'il adviendra des **biens et des enfants en cas de séparation**.

<sup>5</sup> Aujourd'hui au Québec 40 % des couples vivent hors mariage, ce qui représente la plus importante proportion de conjoints de fait au Canada (Statistique Canada, 2017). En 2006, le Québec était aussi en tête de peloton de la plupart des pays pour lesquels des données récentes sont disponibles, dont la Suède (25,4 %) et la Finlande (23, 9 %) (Milan *et al.*, 2007). La majorité des enfants naissent de parents en union libre au Québec (Girard *et al.*, 2012).

du mariage puisqu'il correspond davantage à l'idée d'un investissement quotidien et commun dans la relation (Belleau2011), qui contribue à fonder la conscience d'une appartenance commune.

### **La communication**

L'idée de l'amour comme travail est étroitement liée à l'injonction à communiquer : c'est en dialoguant, en s'exprimant, que les conjoints démontrent leur investissement constant dans la relation (Martin 2003; Treas *et al.* 2014). Cette injonction est centrale dans la sémantique de l'amour partenarial au 20<sup>e</sup> siècle : elle est le résultat de la synergie entre culture thérapeutique et culture démocratique dans les relations intimes (Giddens 1992; Jamieson 1999), avec la contribution du tournant « émotionnel » du capitalisme au 20<sup>e</sup> siècle (Illouz 1997).

Chez les répondantes et répondants que nous avons interrogés, la communication est souvent vue comme un rempart important qui permet d'entretenir la vie à deux et de garder à distance la menace d'une éventuelle rupture. Par exemple, une femme rencontrée identifie la communication comme étant l'un des trois qualificatifs caractérisant ce qu'est une relation amoureuse : « La communication, pour moi, c'est le secret, si tu ne veux pas de conflits qui peuvent dégénérer et devenir insupportables et justement briser un couple. » (Anne). La norme du dialogue tend aussi à mettre à distance le droit : l'intervention juridique, qu'il s'agisse de rédiger ou rompre un contrat, est souvent perçue comme synonyme de conflits qui ne peuvent pas être réglés par la communication ou découlent de son absence. Le fait de ne pas convoquer le droit quand on se sépare témoigne pour plusieurs de la maturité des ex-conjoints et de leur capacité à se conformer à cette norme du dialogue (Volery 2011).

### **L'altruisme et le désintéret**

Une maxime connue exprime bien l'idée derrière la cinquième règle de sens: « *en amour, on ne compte pas* » : l'intérêt du, de la partenaire et du couple passe avant tout (Henchoz 2008). Un répondant l'explique ainsi : « C'est clair que l'autre membre du couple devrait être le focus de notre vie, de nos efforts, de nos énergies. Je vous dirais qu'on ne fait rien qui serait contraire au respect de l'autre. Que l'autre membre du couple a la priorité sur tous les autres. » (Simon). L'altruisme, le don désintéressé sont des normes bien ancrées dans la sphère conjugale et familiale : l'amoureux, comme le parent, doit agir pour le bien des siens, sans calculer le coût de ses actions (Bozon et Héran 2006; Kauffman 1993; de Singly 1996). La bonne action est tenue pour gratifiante en elle-même (Schneider 1968). La générosité, matérielle entre autres, est mise au service de la relation amoureuse, particulièrement à ses débuts.

Par conséquent, les conjoints peuvent difficilement mettre de l'avant leurs propres intérêts financiers, juridiques, sexuels ou personnels sans enfreindre cette règle. Nos recherches et celles d'autres auteurs sur les arrangements financiers entre conjoints ont montré, par exemple, que les conjoints discutent peu des questions d'argent, sauf devant l'imminence d'une rupture (Auteur XXXX; Burgoyne et Morisson 1997; Henchoz 2008; Nyman et Evertsson 2005). S'inspirant des travaux de Hochschild, Henchoz montre que la production quotidienne de l'amour « abrite les conditions de possibilités des inégalités » : les inégalités économiques entre conjoints, par exemple, loin d'être ignorées, sont plutôt passées sous silence pour renforcer la norme (romantique) du don désintéressé (Henchoz 2014: 32), qui encourage à tenir pour acquis que l'autre ne valorisera pas ses intérêts au détriment des nôtres.

Lorsqu'un des conjoints aborde les questions légales ou financières, il n'est donc pas rare que ses propos soient interprétés comme un manque de confiance, voire comme une forme d'égoïsme. Les propos d'un répondant illustrent bien ce phénomène. À la question « Est-ce que vous avez pensé à la dimension légale quand vous vous êtes mariés? », il répond :

« C'est sûr qu'elle ne voit pas les finances, l'argent, les possessions comme moi. Souvent dans le passé, c'était une chose qui m'agaçait quand elle disait... Tu sais elle a toujours le don de dire : "Bon, la maison est à moitié à toi, moitié à moi... ça, c'est à moi...". Là, je disais: "Bien regarde, c'est à nous. Tu sais, il faut que tu comprennes que...". Elle a toujours eu tendance à être un petit peu égoïste de ce côté-là, mais il faut voir son vécu avant. [...] Pour moi, l'argent ce n'est pas important. Les biens matériels, c'est plus important pour elle. » (Marc)

Symbole d'unité, de fusion, cette règle de sens rend difficile pour les conjoints de planifier juridiquement une possible rupture : la planification mettrait nécessairement en scène l'opposition des intérêts des partenaires.

### **La réciprocité différée**

Kellerhals *et al.* (2004) soutiennent que la réciprocité différée est un moyen pour les conjoints de réconcilier la norme du mérite (relevant du calcul) et celle du don (aimer sans compter) : les conjoints accepteraient le pari de penser que ce qu'ils donnent aujourd'hui leur sera rendu éventuellement. Dans la sémantique amoureuse contemporaine, la réciprocité différée réfère tant à la notion d'échange qu'à l'inscription de la relation affective dans le temps. L'échange est basé sur la valeur égalitaire des conjoints et selon un système d'équivalences culturellement définies (Henchoz 2008). Au moins trois éléments peuvent aujourd'hui être mis dans la balance conjugale : le temps et les énergies consacrés au bien-être de la famille; la contribution financière de chacun à la vie de couple ou de famille; la prise en charge des tâches domestiques, de soin et éducatives. Un des deux conjoints peut avoir plus de temps ou d'argent sans remettre en question l'équilibre entre les conjoints. Pour reprendre la jolie métaphore d'un répondant :

« Quand il pleut ce n'est pas toujours au même de tenir le parapluie. C'est comme ça. Un moment donné il pleut chez un, tu prends ton parapluie, tu lui passes... S'il pleut chez toi, il te le passe. S'il pleut chez les deux, ben là tu le tiens à deux (Rires). » (Éric)

L'équilibre des échanges est aussi envisagé sur une longue période. Plus de la moitié de nos répondants ont dit gérer l'argent par une mise en commun des revenus afin de se soutenir mutuellement alors qu'ils vivaient des fluctuations de revenus à tour de rôle. Ces arrangements ne sont pas nécessairement le résultat d'un consensus toutefois. Pour éviter les tensions et les disputes, certains remettent à plus tard les discussions sur l'équilibre des échanges dans l'espoir de protéger la relation des conflits. Cela permet donc le maintien de la relation, mais cela peut avoir l'effet de cacher des déséquilibres et des inégalités, ou d'empêcher qu'ils soient explicitement discutés par les partenaires. Nos analyses montrent des déséquilibres généralement structurés par la différence de genre : les hommes investissent davantage en termes d'argent, les femmes en termes de temps et d'énergie. Les conséquences de ces déséquilibres, cependant, sont plus désastreuses pour les femmes que pour les hommes.

La règle de la réciprocité différée se fonde sur la fiction de la durée, qui permet de croire que la relation durera assez longtemps pour qu'il y ait contre-prestation. Interrogée sur ce qu'est une relation amoureuse, cette répondante évoque plusieurs symboles de l'amour dont, l'investissement, l'altruisme et la notion de réciprocité :

« C'est accompagner une personne où elle est et dans ses bons et ses mauvais moments. Et, c'est être présent. J pense que...c'est le soutien...c'est être présent lorsque l'autre personne a besoin de toi. Et pour moi, dans ma tête, tu ne peux pas toujours donner sans jamais recevoir. C'est clair, alors il faut que ça soit réciproque. » (Justine)

Lorsqu'une rupture survient, le déséquilibre des contributions fait surface. Le code de conduite de la réciprocité différée devient caduc et particulièrement visible. Chacun fait alors le constat que l'équilibre des contributions, financières, domestiques et autres, n'a pas eu lieu, et ne pourra jamais avoir lieu. La réciprocité différée s'appuie aussi sur la règle de la confiance mutuelle.

### ***La confiance comme fondement de la relation***

La remise en cause progressive, depuis quelques décennies, du rôle joué par l'institution religieuse et juridique du mariage dans la stabilisation de la relation entre les conjoints a poussé au premier plan la dimension relationnelle de l'union (Bozon 2016; Kirkby 2008) : c'est désormais sur la force morale de la confiance mutuelle que repose l'union conjugale. On pourrait voir dans cet accent sur la confiance un développement de la logique autoréférentielle de l'amour romantique, selon laquelle ce ne sont pas des normes ou des institutions qui fondent l'union entre les amants, mais seulement la force de l'amour et sa substance qui se nourrit d'elle-même. Cette règle de sens cadre mal avec les considérations qu'édicte le droit : l'écrit évoque l'idée d'un accord négocié, pouvant être perçu aussi comme contraire au caractère involontaire et autosuffisant du rapport amoureux (Bergström 2013).

La confiance peut être conçue comme un support des relations sociales qui permet d'établir et de maintenir une relation même en situation d'incertitude. Elle agit comme un raccourci cognitif qui permet d'éviter de recommencer le processus de calcul et de vérification lorsqu'il s'agit de prendre des décisions quotidiennes (Luhmann 1968; Van de Rijt et Busken 2006; Watier 1996). Appréhendée dans ce contexte plus large, cette confiance peut être très rationnelle, sans nécessairement être basée sur une information complète. Elle s'approfondit avec le temps et la durée des relations concrètes entre personnes.

Paradoxalement, toutefois, l'importance croissante de la règle de confiance dans l'expérience amoureuse contemporaine a aussi pour effet une fragilisation des unions. Comme d'autres règles examinées ci-dessus, celle de la confiance peut représenter un obstacle à la négociation explicite dans le couple. Parfois dix ans de vie commune sont nécessaires pour contrevenir à la règle de l'altruisme et discuter des intérêts personnels de chacun : l'injonction à la confiance renforce alors celle du don désintéressé et de l'absence de calcul en amour. En poussant cette logique plus loin, dans les relations plus nouvelles, le désir de se marier ou de signer un contrat, évoqué par l'un des partenaires, peut être perçu par l'autre comme un manque de confiance. Certains estiment que « prendre autant de précautions [pour la rédaction d'un contrat de vie commune], c'est qu'on anticipe peut-être que ça ne fonctionnera pas » (Marie-Andrée).

Comme ils préfèrent éviter le sujet de la rupture, la plupart des couples n'aiment pas non plus parler entre eux d'argent ou de contrat pour ne pas affaiblir la relation de confiance. L'exemple du couple formé de Louis et Isabelle, loin d'être unique, est éloquent. Au moment d'acheter leur maison, ils ont reçu de la mère d'Isabelle une somme d'argent pour la mise de fonds exigée par la banque. Louis estime que sa conjointe a eu « assez confiance » en leur relation, « pour ne pas faire... un papier » indiquant d'où venait la mise de fonds lors de l'achat de leur maison, et ce, malgré l'insistance de sa belle-mère. Dans ce dernier cas de figure, on peut faire l'hypothèse également que le fait d'avoir acquis à deux une maison est de nature à renforcer la relation de confiance. En effet, cette sécurité économique partagée qui a certes nécessité une discussion entre conjoints, a pour effet, en retour, de renforcer l'idée que les conjoints ont toutes les raisons de se faire confiance.

### **La fidélité et l'exclusivité**

Malgré divers changements d'attitude face aux relations conjugales (Treas *et al.* 2014) et la vision de la sexualité comme besoin (Genard 2005), la fidélité et l'exclusivité, demeurent les deux faces d'une règle fondamentale de l'amour contemporain (Blais *et al.* 2014; Graber *et al.* 1999; Previti et Amato 2004), surtout auprès des couples hétérosexuels (Green et Valleriani 2016). Si la fidélité signifie souvent pour les couples une exclusivité sexuelle, sa définition tend à s'élargir pour englober tant la fidélité morale que sexuelle, qui peuvent se trouver sur un continuum (Bawin-Legros 2004; Blow et Hartnett 2005; Frank et DeLamater 2010). La règle de la fidélité et celle de la confiance se soutiennent alors mutuellement dans la sémantique amoureuse contemporaine.

La norme amoureuse monogame, qui caractérise surtout la tradition romantique, dépasse largement le cadre institutionnel ou religieux du mariage. L'importance symbolique de la norme de l'exclusivité est grande même là où les frontières du couple ne sont pas encore clairement définies, ou lorsque la relation renonce à une structuration symbolique institutionnelle (mariage) ou matérielle (cohabitation, partage du chez soi (Carter *et al.* 2016). Plusieurs conjoints rencontrés lors d'entretiens parlent plus ou moins explicitement de leur définition de la fidélité et s'engagent à respecter leur entente. Dans leurs propos, la fidélité conjugale est synonyme de respect, d'authenticité et surtout, de confiance : si un conjoint déroge à la parole qu'il a donnée à l'autre, la confiance est brisée et par le fait même le lien conjugal peut l'être aussi. Pour Étienne, par exemple : « c'est important parce qu'on s'est dit que c'était une relation exclusive. Donc, si la fidélité n'était pas là, bien la relation ne durerait pas. » (Etienne).

### **Discussion finale**

À partir de nos données, nous avons dégagé huit règles de sens de la conjugalité contemporaine mobilisées par les acteurs pour répondre aux défis des relations intimes. Deux ordres de considérations nous semblent découler de ces analyses : des remarques sur les logiques mises de l'avant par les couples et des remarques sur les logiques mises de l'avant par la littérature sociologique sur l'intimité.

Comme anticipé dans l'introduction, les couples hétérosexuels québécois que nous avons rencontrés se caractérisent par l'intégration d'éléments qui relèvent de logiques parfois divergentes dans un même univers de sens : des règles de sens qui favorisent l'idéalisation mythique autour des images du destin, de la fusion se conjuguent avec des règles de sens organisées autour des images du travail, de la communication thérapeutique, de la prise en charge entrepreneuriale de la relation. Ces dernières règles de sens, toutefois, ne favorisent pas nécessairement une approche froide, une attitude réaliste axée sur le calcul : au contraire, elles encouragent un autre style d'idéalisation, moins traditionnel mais qui épouse néanmoins les éléments sémantiques de la tradition et en renforce l'effet mythique. Différents styles d'idéalisation de l'amour (comme destin, travail, don, etc.) contribuent de manière intégrée (Piazzesi 2018) à stabiliser le couple – et à reléguer dans un angle mort les « faits sociaux » du taux de divorce et de rupture, de la monogamie en série, des inégalités de genre dans la division du travail et dans les conséquences des ruptures, etc.

Dans le cadre des recherches que nous avons menées sur les dynamiques pécuniaires au sein des couples, les réticences exprimées par les personnes rencontrées à parler d'argent ou de contrats entre conjoints ont permis d'identifier les frontières qui séparent l'amour de la logique marchande, mais aussi l'entrelacs de ces deux univers (Belleau et Martial, 2011). L'argent est au service de la relation amoureuse (par les cadeaux, le soutien économique, etc.) et inversement, les règles de sens de l'amour permettent de taire les inégalités et les rapports de pouvoir au sein des couples. Consciemment ou non, les couples tendent à laisser dans l'ombre les sujets qui



peuvent engendrer des tensions entre eux, dans un effort stratégique pour maintenir une relation harmonieuse. Cette « bonne entente » des amoureux se fonde souvent sur un consensus fictif, qui est tenu pour acquis par les conjoints tant et aussi longtemps que l'épreuve des faits n'en dévoile le caractère éphémère (Hahn 1991).

Il est aussi remarquable que la logique de la dissolubilité de l'union « pure » à la Giddens ne semble pas du tout avoir pénétré les pratiques des conjoints, qui résistent à une attitude réaliste non seulement par rapport à la finitude de la relation de couple, mais aussi à l'insistance sur le caractère volontaire, délibéré, négocié de cette rupture. Dans l'analyse qui précède, nous avons pu constater à quel point les règles de sens de l'amour orientent les attentes des conjoints de façon à exclure l'anticipation d'une rupture.

Cela nous emmène au deuxième ordre de considérations. Il y a, dans la littérature contemporaine sur l'amour et les couples, une double confusion. Premièrement, certains théoriciens, théoriciennes de l'intimité décrivent ce qui serait l'imaginaire amoureux dominant (autonomie, authenticité, « pureté » des liens, etc.) sans documenter le degré de correspondance entre cet imaginaire et les idées et les logiques qui façonnent les conduites des couples d'une part, et les pratiques réelles des conjoints d'autre part (Jamieson 1999 ; Piazzesi 2014). Comme nous l'avons montré, les règles de sens mobilisées par les couples contemporains sont encore profondément redevables à la tradition, au paradigme romantique, relu à la lumière des enjeux et des défis de la société contemporaine. La seconde confusion est en quelque sorte le miroir de la première. S'appuyant sur ces mêmes théories de la modernité, de nombreux spécialistes de la famille dans les domaines du droit, de l'économie et d'autres disciplines semblent aujourd'hui faire abstraction de la sémantique de l'amour lorsqu'ils abordent les relations conjugales. Les conjoints sont dépeints comme des individus autonomes, indépendants, libres de leurs choix, négociant entre eux des ententes sur la base d'une rationalité presque marchande. L'interdépendance affective semble peu prise en compte malgré l'influence importante qu'elle a sur les pratiques concrètes (Blais *et al.* 2014 ; Génard 1995). Comme nous l'avons montré, la sémantique de l'amour façonne très concrètement les pratiques des conjoints et leurs manières de concevoir les relations affectives et d'en discourir.

De plus, les études sur les pratiques des couples qui séparent la logique amoureuse de la logique économique ne font que répliquer l'univers d'oppositions qui structure les attentes des conjoints, et notamment celle entre les mondes antagonistes et incommensurables (Zelizer 1997) de l'amour et de l'argent (intérêt personnel, profit, calcul). Cependant, comme Zelizer et d'autres l'ont montré, les logiques de ces deux mondes sont profondément entrelacées dans les mêmes conduites qui visent à cacher leurs liens. D'où l'intérêt à observer les pratiques des conjoints au prisme des règles de sens qui, issues de logiques différentes, guident les conduites au sein de la vie quotidienne autant dans ses aspects affectifs que dans ses aspects matériels.

## Liste des références

- Armor, David A. and Shelley Taylor. 1998. Situated optimism: Specific outcome expectancies and self-regulation. *Experimental Social Psychology* 30:309-379.
- Averill, James R. and Phyllis Boothroyd. 1977. On Falling in Love in Conformance with the Romantic Ideal. *Motivation and Emotion* 1 (3):235-247.
- Baker, Lynn A. and Robert E. Emery. 1993. When every relationship is above average: Perceptions and expectations of divorce at the time of marriage. *Law and Human Behavior* 17 (4):439-450.
- Bauman, Zygmunt. 2004. *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*. Arles: Le Rouergue/Chambon.
- Bawin-Legros, Bernadette. 2004. Intimacy and the New Sentimental Order. *Current Sociology* 52 (2):241-250.
- Beck, Ulrich and Elizabeth Beck-Gernsheim. 1995. *The Normal Chaos of Love*. Cambridge, UK: Polity.
- Beck, Ulrich and Elizabeth Beck-Gernsheim. 2001. *Individualization*. London: Sage.
- Belleau, Helene. 2011. *Quand l'amour et l'État rendent aveugle. Le mythe du mariage automatique*. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Belleau, Helene and Agnès Martial. 2011. *Aimer et compter ? Droit et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Belleau, Hélène, Carmen Lavallée and Annabelle Seery. 2017. *Unions et désunions conjugales au Québec, Report. Part 1 : Le couple, l'argent et le droit*, Montréal, Canada : INRS Urbanisation Culture Société.
- Bergström, Marie. 2013. La loi du supermarché? Sites de rencontres et représentations de l'amour. *Ethnologie française* 43 (3):433-442.
- Blais Martin, Roxanne Hébert-Ratté, Martine Hébert et Francine Lavoie. 2014. Grammaire de l'expérience romantique adolescente au Québec : une analyse sociosémantique des idéaux amoureux. *Sociologie et Sociétés* 46 (1):203-223.
- Blow Adrian J. and Kelley Hartnett. 2005. Infidelity in Committed Relationships II: A Substantive Review. *Journal of Marital and Family Therapy* 31 (2):217-233.
- Bowman, Cynthia G. 2010. *Unmarried Couples, Law, and Public Policy*. New York: Oxford University Press.
- Bozon, Michel. 2016. *Pratiques de l'amour*. Paris: Payot.
- Bozon, Michel et François Héran. 1987. La découverte du conjoint. I. Évolution et morphologie des scènes de rencontre. *Population* 42 (6):943-985.
- Burgoyne, Carole B. and Victoria Morison. 1997. Money in remarriage: keeping things simple – and separate. *The Sociological Review* 45 (3):363-395.
- Cancian, Francesca. 2001. [1987] *Love in America. Gender and Self-development*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Carter, Julia, Simon Duncan, Mariya Stoilova and Miranda Phillips. 2016. Sex, love and security: Accounts of distance and commitment in living apart together relationships. *Sociology* 50 (3):576–593.

- Chaumier, Serge. 1999. *La déliaison amoureuse: De la fusion romantique au désir d'indépendance*. Paris: Armand Colin.
- Cherlin, Andrew J. 2004. The deinstitutionalization of American Marriage. *Journal of Marriage and Family* 66 (4):848–861.
- Coontz, Stephanie. 2016. Gender Equality and Economic Inequality: Impact on Marriage. In McHale, S.M. et al. (ed.), *Gender and Couple Relationships*. Cham, Springer: 79-90.
- Coontz, Stephanie. 2005. *Marriage, a History. How Love Conquered Marriage*. New York: Penguin Books.
- de Rougemont, Denis. 1972. [1939] *L'amour et l'Occident*. Paris: Plon.
- de Singly, François. 1996. *Le Soi, le couple et la famille*, Paris: Éditions Nathan.
- Dowd, James J. and Nicole R. Pallotta. 2000. The end of romance: The demystification of love in the postmodern age. *Sociological Perspectives* 43 (4): 549–580.
- Evans, Mary. 2003. *Love: An Unromantic Discussion*. Cambridge (UK): Polity Press.
- Frank, Katherine and John DeLamater. 2010. Deconstructing monogamy: Boundaries, identities, and fluidities across relationships. *Understanding Non-Monogamies*, edited by M. Barker and D. Langdrige, 9-22. New York: Routledge.
- Genard, Jean-Louis. 1995. Réciprocité, sexe, passion : les trois modalités de l'amour. *Sociologie de l'Amour*, édité par M. Moulin et A. Eraly, 55-77. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Giddens, Anthony. 1992. *The Transformation of Intimacy. Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*. Cambridge: Polity Press.
- Gigerenzer, Gerd. 1991. How to make cognitive illusions disappear: Beyond heuristics and biases. *European Review of Social Psychology* 2 (1):83- 115.
- Girard, Chantal, Frédéric F. Payeur, Anne Binette-Charbonneau, Martine StAmour, Philippe Pacaut and Dominique André. 2013. *Le bilan démographique du Québec. Édition 2013. Report*. Québec: Institut de la statistique du Québec, Québec.
- Girard, Chantal, Martine St-Amour, Frédéric F. Payeur, Jean-François Lachance and Dominique André. 2012. *Le bilan démographique du Québec. Édition 2012. Report*. Québec: Institut de la statistique du Québec, Québec.
- Giraud, Christophe. 2017. *L'amour réaliste - La nouvelle expérience amoureuse des jeunes femmes*. Malakoff: Armand Colin.
- Graber, Julia A., Pia R. Britto and Jeanne Brooks-Gunn. 1999. What's love got to do with It? Adolescents' and young adults' beliefs about sexual and romantic relationships. *The Development of Romantic Relationships in Adolescence*, edited by W. Furman, B. B. Brown and C. Feiring, 364- 395. Cambridge: Cambridge University Press.
- Green, Adam I., Jenna Valleriani and Barry Adam. 2016. Marital monogamy as ideal and practice: The Detraditionalization Thesis in Contemporary Marriages. *Journal of Marriage and Family* (78) 2:416-430.
- Gross, Neil. 2005. The detraditionalization of intimacy reconsidered. *Sociological Theory* 23 (3):286–311.
- Hahn, A. 1991. L'entente comme stratégie. *Langage et Travail* 2: 19-26.
- Henchoz, Caroline. 2008. Le couple et l'argent : Quand l'amour produit et reproduit des rapports de pouvoir et d'inégalités. L'usage de l'argent dans le couple : pratiques et perceptions des comptes amoureux. *Perspective internationale*, édité par H. Belleau et C. Henchoz, 31-74. Paris: Harmattan.

- Henchoz, Caroline. 2014. La production quotidienne de l'amour en Suisse et au Québec : comptabilités intimes. *Sociologie et Sociétés* 46 (1):17-36.
- Hefner, Veronica and Barbara J. Wilson. 2013. From love at first sight to soul mate: The Influence of romantic ideals in popular films on young people's beliefs about relationships. *Communication Monographs* 80 (2):150-175.
- Higgins, N. C., Michelle D. St Amand and Gary D. Poole. 1997. The controllability of negative life experiences mediates unrealistic optimism. *Social Indicators Research* 42 (3):299-323.
- Hillenkamp, Sven. 2009. *Das Ende der Liebe. Gefühle im Zeitalter unendlicher Freiheit*. Stuttgart: Klett-Cotta.
- Illouz, Eva. 1997. *Consuming the Romantic Utopia*. Berkeley: University of California Press.
- Illouz, Eva. 2012. *Why Love Hurts. A Sociological Explanation*. Cambridge: Polity Press.
- Jackson, Stevi. 2014. Love, social change, and everyday heterosexuality. *Love: A Question for Feminism in the 21st Century*, edited by A. G. Jonasdottir and A. Ferguson, 33-47. London: Routledge.
- Jackson, Stevi. 2003. Even sociologists fall in love. *Sociology* 27 (2): 201-220.
- Jamieson, Lynn. 1999. Intimacy transformed? A Critical look at the 'pure relationship'. *Sociology* 33(3): 477-494.
- Jamieson, Lynn, Michael Anderson, David McCrone, Frank Bechhofer, Robert Stewart and Yaojun Li. 2002. Cohabitation and commitment: partnership plans of young men and women, *The Sociological Review* 50 (3): 356- 377.
- Jonas, Irène. 2007. 'Psy', 'coach' et travail d'amour dans l'"entreprise couple": les femmes en première ligne". *Famille et rapports de sexe*, édité par M.- B. Tahon, 141-157. Montréal: Les éditions du remue-ménage.
- Kauffman, Jean-Claude. 2002. *Premier matin: comment naît une histoire d'amour*. Paris: Colin.
- Kauffman, Jean-Claude. 2003. [1993] *Sociologie du couple*. Paris: PUF. Kellerhals, Jean, Éric Widmer E and René Levy. 2004. *Mesure et démesure du couple. Cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*. Paris: Payot.
- Kirkby, Emma. 2008. Coexisting detraditionalization and retraditionalization in young middle class women's marriage attitudes. Paper submitted for refereed section TASA conference, Melbourne, December 2008. <http://hdl.handle.net/1959.13/45217> (consulted December 2017)
- Kruithof, C. L. 1979. *L'amour comme phénomène social*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Lemieux, Denise. 2003. La formation du couple racontée en duo. *Sociologie et Sociétés* 35 (2):59-77.
- Leupold, Andrea. 1983. Liebe und Partnerschaft: Formen der Codierung von Ehen. *Zeitschrift für Soziologie* 12 (4):297-327.
- Luhmann, Niklas. 1968. *Vertrauen*. Stuttgart: Enke; tr. fr. *La confiance*, Paris: Economica 2006.
- Luhmann, Niklas. 1982. *Liebe als Passion*. Frankfurt am Main: Suhrkamp; tr. fr. *Amour comme passion. De la codification de l'intimité*. Paris: Aubier 1990.
- Luhmann, Niklas. 1993. *Gesellschaftsstruktur und Semantik*, vol. 3. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Luhmann, Niklas. 1997. *Die Gesellschaft der Gesellschaft*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.

- Mahlmann, Regina. 1991. Psychologisierung des "Alltagsbewußtseins". Die Verwissenschaftlichung des Diskurses über Ehe. Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Maillochon, Florence. 2016. La passion du mariage. Paris: PUF.
- Martin, Claude. 2003. Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique. Les solidarités familiales en question, édité par D. Debordeaux et P. Strobel P, 41-71. Paris: L.G.D.J.
- Milan, Anne, Mireille Vézina and Carrie Wells. 2007. Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006. Report. Septembre. Ottawa : Statistique Canada, Ottawa.
- Musiał, Maciej. 2013. Intimacy and modernity. Modernization of love in the western culture. *Studia Europaea Gnesnensia* 0 (7):157–168.
- Nyman, Charlott. 1999. Gender equality in the most equal country in the world? Money and marriage in Sweden, *The Sociological Review* (47): 766-793.
- Nyman, Charlott and Lars Evertsson. 2005. Difficultés liées à la négociation dans la recherche sur la famille: un regard sur l'organisation financière des couples suédois. *Enfances Familles Générations* (2):18-38.
- Pahl, Jan. 2005. Individualisation et modèles de gestion des finances au sein des familles, *Enfances, Familles, Générations* (2) : 1-17.
- Piazzesi, Chiara. 2014. Tout sauf l'« amour » ou porter un regard sociologique sur l'intimité amoureuse. *Sociologie et sociétés*, 46, 1: 5-14.
- Piazzesi, Chiara and Martin Blais, Julie Lavigne, Catherine Lavoie Mongrain, Roxane Renière. 2018. Représentations de l'intimité et transformations sociales : vers une sémantique amoureuse intégrée. *Sociologies et sociétés*, 50, 2: 219-244.
- Popenoe, David and Barbara D. Whitehead. 2001. The state of our union. The social health of marriage in America. Report. Piscataway: Rutgers, The State University of New Jersey.
- Previti, Denise and Paul R. Amato. 2004 Is infidelity a cause or a consequence of poor marital quality?. *Journal of Social and Personal Relationships* 21 (2):217-230.
- Rachlinski, Jeffrey J. 2003. The uncertain psychological case for paternalism. *Northwestern University Law Review* 97 (3):1165-1225.
- Raghu, Jyoti. 2015. True love's kiss and happily ever after: the religion of love in American film", *Journal of Popular Romance Studies*. <http://jprstudies.org/2015/08/true-loves-kiss-and-happily-ever-after-the-religion-of-love-in-american-film-by-jyoti-raghu/> (consulté le 25 avril 2017)
- Reece, Helen. 2015. Leaping without looking. After Legal Equality. *Family, Sex, Kinship*, edited by R. Leckey, 115-133. Abingdon: Routledge.
- Reinhardt-Becker, Elke. 2015. Romantik und kein Ende? Liebessemantiken in US-amerikanischen Fernsehserien. *Sprachen der Liebe in Literatur, Film und Musik*, edited by F. Smerilli and C. Hamann, 315-346. Würzburg: Königshausen & Neumann.
- Roussel, Louis. 1989. La famille incertaine. Paris: Éditions Odile Jacob.
- Schneider, David. 1968. American Kinship. A Cultural Account. Chicago: University of Chicago Press.
- Schurmans, Marie-Noël and Loraine Dominicé. 1997. Le coup de foudre amoureux : essai de sociologie compréhensive. Paris: Presses Universitaires de France.

- Sharot, Tali. 2012. *The Optimism Bias: Why We're Wired to Look on the Bright Side*. London: Constable and Robinson.
- Simon, William and John H. Gagnon. 2002. Sexual scripts: Origins, influences and changes. *Qualitative Sociology* (26):491-497.
- Statistique Canada. 2017. État matrimonial et situation sexe opposé/même sexe selon le sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés pour les deux sexes, total, présence et âge des enfants, chiffres de 2016, Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016 – Données intégrales. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/fam/Tableau.cfm?Lang=F&T=11&Geo=00&SP=1&view=1&sex=1&presence=1&SO=14D> (Accessed on 5 October 2017)
- Swidler, Ann. 2001. *Talk of Love. How Culture Matters*. Chicago – London: University of Chicago Press.
- Tabet, Paola. 2004. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris: l'Harmattan.
- Théry, Irène. 1993. *Le démariage*. Paris: Éditions Odile Jacob.
- Treas, Judith, Jonathan Lui et Zoya Gubernaskaya. 2014. Attitudes on marriage and new relationships: Cross-national evidence on the deinstitutionalization of marriage. *Demographic Research* 30:1495-1526.
- Tyrell, Hartmann. 1987. Romantische Liebe – Überlegungen über ihre quantitative Bestimmtheit. *Theorie als Passion. Niklas Luhmann zum 60 Geburtstag*, edited by D. Baecker, J. Markowitz, R. Stichweh, H. Tyrell and H. Willke, 570-599. Frankfurt:a.M., Suhrkamp.
- Van de Rijt, Arnout and Vincent Buskens. 2006. Trust in intimate relationships. The increased importance of embeddedness for marriage in the United States. *Rationality and Society* 18 (2):123-156.
- van Hooff, Jenny. 2013. *Modern Couples. Continuity and Change in Heterosexual Relationships*. Farnham (UK) – Burlington (VT): Ashgate.
- Villeneuve-Gokalp, Catherine. 1990. Du mariage aux unions sans papier : histoire récente des transformations conjugales. *Population* 45 (2):265-297.
- Voléry, Ingrid. 2011. Le "couple relationel" à l'épreuve des partages financiers : séparation conjugale, entretien de l'enfant et inégalités sexuées. *Aimer et compter? Droits et pratiques des solidarités conjugales dans les nouvelles trajectoires familiales*, édité par H. Belleau et A. Martial, 203-223. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Watier, Patrick. 1996. La confiance réciproque. *Tout négocié - masques et vertiges des compromis*, édité par H.-P. Jeudy, 87-93. Paris: Autrement.
- Williams, Sean H. 2009. Sticky Expectations: Responses to Persistent OverOptimism in Marriage, Employment Contracts, and Credit Card Use. *Notre Dame Law Review* 84 (2):733-791.
- Zelizer, Viviana. 1997. *The Social Meaning of Money. Pin Money, Paychecks, Poor Relief, and Other Currencies*. Princeton: Princeton Paperbacks.